

Séance du 4 avril 2014

n°14-31

Question n°1
Séance du 4 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'An Deux Mil Quatorze, le 4 avril 2014

Le Conseil Municipal de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 31 mars 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de **Monsieur Pierre LUQUET**, doyen d'âge de l'Assemblée.

PRESENTS : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie HARS, Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Véronique DALLEAU, Nicole BOILEAU, Géraldine VINCENT, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Marion CHERRIER, Isabelle FIDALGO, Chloé BORYSKO, Manuela CHARTIER, Sylvie BRETON, Colette ROUSSEAU, Messieurs Vincent CALVO, Christophe BONNET, Stéphane CHOUIN, Dominique THENAULT, René MARMISSOLLE, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Emmanuel THELLIEZ, Daniel GAUGAIN, Pierre LUQUET, Philippe FROMENT, Marc BRYNHOLE, Thierry MONTALIEU, Dominique DESSAGNES.

Secrétaire de Séance : Madame Stéphanie AUGENDRE MÉNARD.

Objet : Election du Maire de La Ferté Saint-Aubin.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-7, et suivants,

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Vu les résultats du scrutin du 30 mars 2014,

Après avoir pris connaissance des candidatures de Madame Constance de PÉLICHY et de Monsieur Philippe FROMENT, le Conseil Municipal a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 15



Ont obtenu :

NOMS	Voix
Madame Constance de Pélichy	22 Vingt deux
Monsieur Philippe FROMENT	7 Sept

A été élue Maire de la Commune de la Ferté Saint-Aubin, Madame Constance de Pélichy.

Le Maire
Constance de Pélichy

A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. Pélichy".



Séance du 4 avril 2014

n°14-32

Question n°2
Séance du 4 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'An Deux Mil Quatorze, le 4 avril 2014

Le Conseil Municipal de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 31 mars 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Madame **Constance de Pélichy**, Maire de la
Commune de **LA FERTE SAINT AUBIN**

PRESENTS : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie HARS, Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Véronique DALLEAU, Nicole BOILEAU, Géraldine VINCENT, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Marion CHERRIER, Isabelle FIDALGO, Chloé BORYSKO, Manuela CHARTIER, Sylvie BRETON, Colette ROUSSEAU, Messieurs Vincent CALVO, Christophe BONNET, Stéphane CHOUIN, Dominique THENAULT, René MARMISSOLLE, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Emmanuel THELLIEZ, Daniel GAUGAIN, Pierre LUQUET, Philippe FROMENT, Marc BRYNHOLE, Thierry MONTALIEU, Dominique DESSAGNES.

Secrétaire de Séance : Madame Stéphanie AUGENDRE MÉNARD.

Objet : Fixation du nombre d'Adjoints.

Conformément à l'article L.2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal détermine le nombre d'adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, et 7 abstentions (Mrs Philippe Froment, Marc Brynhole, Thierry Montalieu, Dominique Dessagnes et Mmes Manuela Chartier, Sylvie Breton et Colette Rousseau),

DECIDE le principe de désigner 7 Adjoints au Maire parmi ses membres en exercice.

Le Maire
Constance de Pélichy



Séance du 4 avril 2014

n°14-33

Question n°3
Séance du 4 avril 2014

Nombre de conseillers

Exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'An Deux Mil Quatorze, le 4 avril 2014

Le Conseil Municipal de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 31 mars 2014

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Madame **Constance de Pélichy**, Maire de la
Commune de **LA FERTE SAINT AUBIN**

PRESENTS : Mesdames Constance de PÉLICHY, Stéphanie HARS, Stéphanie AUGENDRE MÉNARD, Véronique DALLEAU, Nicole BOILEAU, Géraldine VINCENT, Frédérique de LIGNIÈRES, Linda RAULT, Marion CHERRIER, Isabelle FIDALGO, Chloé BORYSKO, Manuela CHARTIER, Sylvie BRETON, Colette ROUSSEAU, Messieurs Vincent CALVO, Christophe BONNET, Stéphane CHOUIN, Dominique THENAULT, René MARMISSOLLE, Jean-Noël MOINE, Jean-François KARCZEWSKI, Sébastien DIFRANCESCHO, Emmanuel THELLIEZ, Daniel GAUGAIN, Pierre LUQUET, Philippe FROMENT, Marc BRYNHOLE, Thierry MONTALIEU, Dominique DESSAGNES.

Secrétaire de Séance : Madame Stéphanie AUGENDRE MÉNARD.

Objet : Election des Adjoint.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-7, et suivants.

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre d'adjoints à 7.

Il y a lieu d'élire les différents Adjointes de la Commune.

Après avoir pris connaissance de la liste de candidatures, le Conseil Municipal a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs : 7

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

NOMS	Voix	Rang
CALVO Vincent	22	1 ^{er}
HARS Stéphanie	22	2 ^{ème}
BONNET Christophe	22	3 ^{ème}
AUGENDRE MENARD Stéphanie	22	4 ^{èm}
CHOUIN Stéphane	22	5 ^{ème}
DALLEAU Véronique	22	6 ^{ème}
BOILEAU Nicole	22	7 ^{ème}

Le Maire

Constance de Pélichy

